

FICHE D'INSCRIPTION AU TCF 2025

Mme / M

Nom (orthographe de la carte d'identité ou du passeport)

Prénom (orthographe de la carte d'identité ou du passeport)

Date de naissance (jour/mois/année) :

Pays de naissance : Nationalité :

Langue(s) maternelle(s) :

Langue(s) usuelle(s) :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Motif d'inscription :

- Naturalisation
- Carte de résidence
- Etudes
- Immigration au Canada
- Immigration au Québec
- Raison professionnelle

Je souhaite m'inscrire à la session du/...../ 2025

Inscription au ...

<input type="checkbox"/> TCF SO (Tout Public sur ordinateur)	
Épreuves obligatoires Compréhension orale Maîtrise des structures de la langue Compréhension écrite	110 €
Épreuves complémentaires <input type="checkbox"/> Expression orale <input type="checkbox"/> Expression écrite	45€ 45€

<input type="checkbox"/> TCF Canada	<input type="checkbox"/> TCF pour le Québec	<input type="checkbox"/> TCF Intégration, Résidence et Nationalité (IRN)
180 €	<input type="checkbox"/> Compréhension orale 45 € <input type="checkbox"/> Compréhension écrite 45 € <input type="checkbox"/> Expression orale 50 € <input type="checkbox"/> Expression écrite 50 €	200 €

Montant des droits d'inscription : €

PROCEDURE ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu, pour chaque session de test, aux dates publiées sur les supports de communication de l'Institut français de Chypre. Une fois la période d'inscription clôturée, aucune nouvelle inscription ou changement d'inscription ne seront acceptés.

Nous remercions les candidats de bien vouloir payer les frais correspondants via **JCC Smart** : <https://www.jccsmart.com/e-bill/34609024>

Veillez à ce que soient indiqués clairement sur le reçu : l'examen TCF et un votre nom.

Pour procéder à votre inscription, veuillez envoyer à examen@ifchypre.org:

- le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- le reçu de la banque ;
- une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport ;

➤ **Inscription des candidats handicapés**

Tout handicap physique, moteur ou sensoriel devra impérativement être signalé au moment de l'inscription, de façon à organiser l'accueil du candidat concerné. Le handicap devra être dûment établi par un certificat médical.

Si ce handicap n'a pas été signalé en temps voulu, le centre d'examen ne sera pas tenu de recevoir le candidat dans des conditions adaptées à son handicap.

➤ **Annulation, remboursement ou changement**

Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué pour les annulations qui se feront après la clôture des inscriptions de chaque session.

Un report de date à la prochaine session annoncée pourra **exceptionnellement** être accordé dans les cas suivants : maladie, accident de la route. Pour ce faire, le candidat devra faire parvenir par écrit (mél ou courrier), au plus tard dans les 5 jours suivants le jour de l'épreuve, une demande de report de date en y joignant tous les justificatifs (certificats médicaux avec cachets et signature d'un médecin, rapports de police ...).

➤ **Passation, Pièce d'identité**

Les candidats recevront par courriel leur convocation aux épreuves du TCF. Les dates et heures figurant sur la convocation aux épreuves ne sont en aucun cas modifiables.

Les candidats sont priés d'être au centre d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les retardataires seront refusés.

Le jour de l'épreuve les candidats doivent être munis d'un stylo noir, de la convocation et d'une pièce d'identité en cours de validé comportant une photo. Les candidats qui se présenteront aux examens sans pièce d'identité (carte d'identité avec photo ou passeport) ne seront pas autorisés à participer aux épreuves.

➤ **Résultats et délivrance des documents officiels**

Les résultats aux tests sont communiqués environ 3 semaines après les épreuves.

Fait à , le / / 2025

Signature du candidat ou de son représentant légal, si mineur :
